

Compte rendu réunion ACCA du mercredi 22/07/2020

Présents : Chauderon Philippe, Anchol Patrick, Cabanac Jean Jacques, Jean-Jean Chaliat, Lorin Pascal, Triscos Jean Louis, Mari Alexander, Marcellin Jonathan, Mari Gilles, Eslan Claude, Gamardes Clement, Loubeyres Alain, Herran Joel

Excusés : Larrieu Patrick

Absents : Berrand Christophe

L'assemblée générale ne pouvant se dérouler dans des conditions normales pour cause de Covid et en accord avec les directives de la Fédération, ce conseil d'administration prend les décisions nécessaires à la bonne marche de l'association.

L'assemblée générale se tiendra dès que les conditions sanitaires le permettront.

- Les nouveautés introduites par la loi Chasse

Les ACCA seront désormais agréées par la Fédération et non plus par la DDTM.

Les conseils d'administration seront désormais élus par liste entière tous les 3 ans et non plus par renouvellement d'1/3 tous les 2 ans.

- Rapport financier de la saison 2019-2020 :

Le rapport financier détaillé pourra être consulté par tout adhérent sur simple demande.

Pour l'exercice 2019/2020 : les recettes sont de 34.959,44€, les dépenses sont de 31.300,57€ soit un résultat positif de 3.658,87€.

Il faut noter que la subvention de la Fédération pour l'encouragement à la gestion a été de 3.500€ de laquelle a été soustraite la contribution territoriale sanglier de 1 000€ que nous avons dû acquitter alors qu'il n'y a pas eu de dégât signalé sur la commune.

Nous remercions les généreux donateurs :

- La mairie de Biscarrosse : Subvention de 1.000€
- Vermillion grâce à Tom Erquicia : Subvention de 750€
- Le cabinet d'assurance ALTEA : Subvention de 500€
- Le cabinet d'assurance L2MA : Subvention de 500€
- Le magasin Point P à Biscarrosse : Don de matériel.

Les avoirs de l'ACCA sont de 58.318,91€, dont 25.000,00€ sont prévus pour les travaux de la Maison de la Chasse.

- Prévisionnel financier pour la prochaine saison :

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2020/2021 a été établi en prenant des marges de précaution particulières du fait des incertitudes pesant sur les orientations à venir de la Fédération en matière de financement des dégâts de sanglier et par ricochet, du budget alloué aux subventions à l'encouragement à la gestion.

- Assurances

Notre assureur habituel (Axa) qui nous envoyait tous les ans, avant l'ouverture, des liasses d'assurances vierges pour les adhérents et qui nous ristournait environ 380,00€ a, sans prévenir, décidé d'arrêter cette collaboration. Le délai était trop court pour trouver une autre assurance, les adhérents doivent, cette année, trouver leur propre assurance.

- Les adhésions

368 chasseurs ont adhéré cette année dont :

- 39 propriétaires
- 290 domiciliés
- 32 extérieurs
- 14 spécifiques
- 9 gratuits dont 3 nouveaux permis

+ 10 addichasse à la bécasse et 4 à l'année et 7 à la journée au CEL.

Les tarifs des cartes restent inchangés.

Les dates pour la distribution seront les :

- Vendredi 31 juillet de 18h à 19h
- Vendredi 28 août de 18h à 19h
- Samedi 5 septembre de 14h à 17h
- Samedi 12 septembre de 14h à 17h

- Petit gibier

Il est prévu de lâcher :

- 900 faisans
- 400 perdreaux

La fermeture aura lieu le 01/11/2019.

Les dates de lâcher :

- 11 septembre : 150 faisans 200 perdreaux
- 18 septembre : 150 faisans 200 perdreaux
- 25 septembre : 300 faisans
- 2 octobre : 300 faisans

Hélas les déplacements sur le terrain depuis le déconfinement nous font craindre que le manque de nourrissage pendant 2 mois et les inondations de la 1ère décade de juin ont détruit les couvées et les nichées.

Merci à ceux qui ont connaissance d'oiseaux sauvages de nous les signaler.

Par ailleurs, nous avons fait l'acquisition de poules naines pour pouvoir réaliser des opérations de lâcher de faisandeaux avec poule meneuse dès l'an prochain.

Les réserves spécifiques faisan sont maintenues. Une réserve Inter-ACCA est en projet aux confins des communes de Biscarrosse, Parentis, Ychoux et Sanguinet au lieu-dit La Lucate.

Cette réserve d'une surface importante permettra de mettre en pratique un projet de réimplantation de faisans sauvages.

L'ACCA reste à la recherche de volontaires pour se former au piégeage .

Les cultures à gibier.

Du fait du confinement et des terrains inondés, il n'a pas été possible de réaliser les cultures faunistiques au printemps. Il est cependant prévu de réaliser 5 hectares de semis à l'automne.

- Gibier d'eau

En partenariat avec l'ACGELB, une démarche conjointe a été initiée dès octobre 2019 pour gérer les rives du lac Nord, de Navarrosse à La Rive, dans des conditions similaires au lac Sud. Cette initiative a reçu l'appui opérationnel de la Fédération et de Natura 2000.

Une réunion est prévue avec la nouvelle équipe municipale pour présenter le projet.

- Grand gibier

- Chevreuil

Les battues en équipes ont réuni 123 inscrits pour 9 équipes totalisant 46 animaux tués. En battue générale 14 animaux ont été tués.

Un plan de chasse triennal 2020/2023 se met en place. 180 animaux seront à prélever.

Une réorganisation des chasses en équipes est à l'étude pour donner plus de souplesse au système actuel.

Le CA vote la fin du système dérogatoire pour les invités des équipes de chevreuil.

Dorénavant, ils pourront bénéficier de la carte d'invitation gratuite dont dispose chaque adhérent ou prendre une carte journalière à 17€.

- Sanglier

58 sangliers ont été prélevés avant le confinement qui a supprimé les 15 derniers jours de mars, traditionnellement propices.

Depuis la reprise de juin, le tableau s'élève à 17 animaux.

- Cerf

4 animaux ont été prélevés sur les 4 bracelets alloués en début d'année.

4 bracelets ont été attribués pour la saison à venir (1 cerf, 2 biches et 1 indéterminé)

- CEL

11 sangliers et 4 biches ont été tués dans la saison.

L'ONF augmente le prix de la biche de 260€ à 300€.

Nous n'en prendrons que 2 cette année.

Les dates retenues pour la saison à venir :

- Samedi 7 Novembre 2020
- Samedi 21 Novembre 2020
- Samedi 19 Décembre 2020
- Samedi 16 Janvier 2021
- Samedi 13 Février 2021
- Samedi 20 février 2021
- Samedi 27 février 2021
- Samedi 6 mars 2021

- Déchets de venaison

Ce n'est pas fini. Le chantier est resté en l'état sur le site de Laouadie depuis le mois de février. Une 3eme personne est en charge du dossier à la Com-Com.

- Laouadie.

Après avoir dû refaire le bail à la suite des observations de la préfecture, puis de refaire les plans des fenêtres à la demande des Bâtiments de France, le confinement est venu stopper toute possibilité de déposer le permis de construire. Et quand les services de l'urbanisme ont été de nouveau opérationnels, c'est maintenant l'architecte qui a été victime d'un AVC.

Dans le cas où il e pourrait reprendre ses fonctions avant la fin août, un nouvel architecte sera consulté.

- Questions diverses

Le conseil d'administration tient à remercier toutes les personnes qui nous aident ainsi que tous les anonymes qui participent à la vie de l'ACCA.

A sa demande, Djamel AZZOUNE a été entendu pour le fait qu'il n'ait pu être inscrit lors de la dernière battue au CEL.

Par pallier à ce type de problème, il a été décidé de demander à tous les chasseurs, au moment de la distribution des cartes, s'ils sont susceptibles de venir au CEL.

La séance est levée à 20h

Pour l'ACCA

JL Triscos